

---

## COMMISSION ENVIRONNEMENT - 14/04/2009

---

### Présents :

Céline BONNEL (Parc National des Cévennes), François ROUVEYROL (Club Cévenol), Sandrine CENDRIER (Hameaux Durables en Cévennes), Sylvain LHUILLIER (Pays GCC)

### Excusés :

Georges LEBRIS

### Ordre du jour :

- 1 - rôle et missions de la commission
- 2 - point sur les projets en cours et les projets pour 2010
- 3- Autre idées - Prochaines dates

## 1. Rôle et missions des commissions :

---

Les commissions sont réunies dans le cadre du Conseil de Développement du Pays Gorges Causses Cévennes. Il en existe 7 qui s'occupent de l'ensemble des domaines de compétences du Pays (« Agriculture, foncier, valorisation des produits locaux », « Tourisme », « Habitat et Logement », « Création d'entreprises et accueil de porteurs de projet », « Vie Sociale et Loisirs », « Cadre de Vie et services », et « Environnement »).

Ces commissions ont pour rôle de :

- faire se rencontrer les acteurs du territoire sur une même problématique
- suivre les projets portés directement par le Pays (lorsqu'il y en a)
- faire le point sur les projets existants sur le territoire portés par d'autres acteurs sur une même thématique
- proposer des projets pour intégrer les contrats de Pays annuels avec la Région
- travailler ensemble à l'élaboration de nouveaux projets à l'échelle du Pays

Des référents sont nommés dans chaque commission et sont chargés de faire le lien avec les autres commissions lors des réunions de bureau et du conseil d'administration du Pays.

## 2. Points sur les projets en cours sur le territoire et les projets pour 2010

---

### Energies Renouvelables :

Un projet de sensibilisation aux économies d'énergies et à l'utilisation d'énergies renouvelables est porté par le CBE, Hameaux Durables et le REEL.

Deux actions sont programmées :

- des journées de sensibilisation intitulées « réduisons ensemble la facture énergétique du Pays Gorges Causses Cévennes »
- la valorisation (visites de chantiers) des travaux de réhabilitation du Piboulio à Ste Croix VF en bâtiment basse consommation.

Si elles ont reçues l'aval de la Région, ces actions sont toujours en attente de co-financements nécessaires pour être réalisées en 2009.

### Gestion des déchets :

Il existe en ce moment un projet de création d'une recyclerie/ressourcerie, porté par le SICTOM de Florac.

**Décision : la commission juge ce projet prioritaire pour le Pays et souhaite suivre sa mise en œuvre.**

Parallèlement, la commission exprime son souhait de voir se développer une campagne de proximité à la sensibilisation en faveur de la réduction des déchets. En effet, les campagnes actuellement menées par le SDEE ou le Point Info Energie sont certes importantes mais assez proche de la population locale.

**Décision : la commission souhaite que soit proposée pour 2010 une campagne de sensibilisation locale à la réduction des déchets. Une fiche-action sera élaborée en ce sens. Il est nécessaire d'y associer le SICTOM, Quoi de Neuf, l'EIE, le REEL.**

#### Habitat Durable

L'association Hameaux Durables en Cévennes souhaite mettre en place des actions de sensibilisation des élus aux problèmes de l'uniformisation des lotissements que présente l'extension de l'urbanisation pourtant nécessaire dans un contexte d'accueil de population. L'esprit de la charte du Pays étant d'accueillir de la population tout en préservant les richesses environnementales et paysagères, il est nécessaire que le Pays travaille sur cette problématique.

**Décision : la commission trouve ce projet intéressant et propose que HDC présente une fiche-action pour le contrat 2010. Y associer la DDE et le PNC.**

#### Bois Energie :

Des projets d'installation de chaudière automatique à plaquettes sont en cours notamment sur la commune de Florac (ancienne gare, mairie/PNC, SupAgro/collège/HLM,...). D'autres installations fonctionnent déjà (St Laurent de Trèves).

Il est donc important que le Pays se positionne de manière à réfléchir à l'approvisionnement en plaquettes de ces installations. Il faut notamment prévoir les besoins (tonnage), les potentialités de productions locales (scieries, exploitants forestiers, agriculteurs,...) et les éventuels lieux de stockage.

**Décision : la commission affirme sa volonté de voir se développer ce type d'énergie sur le territoire. Elle propose que le Pays se renseigne sur les possibilités de financement par la Région en matière de structuration de la filière locale et sur les potentialités d'investissement (hangar ? broyeuse ? ). L'objectif est de présenter une fiche-action pour 2010.**

#### Opportunité d'un Agenda 21 ?

Lors de l'AG du Pays du 02 avril 2009, il a été proposé que le Pays se lance dans la réalisation d'un Agenda 21.

Les membres de la commission estiment que la charte du Pays, qui résulte d'une large concertation et qui a une approche environnementale affirmée, représente un « pré-agenda 21 ». Il suffirait donc d'affiner certaines actions pour la transformer en véritable Agenda 21.

**Décision : la commission missionne le chargé de mission pour se renseigner sur le cadre légal de mise en œuvre d'un Agenda 21 et sur les possibilités de « transformer » la charte actuelle en Agenda 21 par des étudiants stagiaires (SupAgro ? Pnc ?)**

### 3. Autres idées, prochaines dates,...

---

- Les membres de la commission expriment leur regret de constater la trop faible participation financière des Communautés de communes adhérentes au Pays limitant de fait les possibilités d'autofinancement indispensable pour mener des projets collectifs à l'échelle du Pays.

**La prochaine commission « Environnement » est fixée au mercredi 03 juin à 18h**

**Ordre du jour :**

- présentation des projets fiches-actions pour 2010
- discussions/validation par la commission
- questions diverses